



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Le Préfet

Privas, le 22 MARS 2017

Madame, Monsieur le Maire,

Les incendies de ces derniers jours dans le département ont nécessité une importante mobilisation des sapeurs pompiers ainsi que des moyens aériens de la sécurité civile.

En raison de l'importance des superficies détruites et des risques encourus, je vous demande de veiller à une application stricte de la réglementation sur l'emploi du feu.

Je vous rappelle que seuls les agriculteurs et les forestiers sont autorisés à incinérer les végétaux et leurs rémanents dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Il vous appartient de faire appliquer et de rappeler aux intéressés **les règles édictées par l'arrêté préfectoral du 14 mars 2013 réglementant l'emploi du feu** (déclaration préalable en mairie, préparation du terrain, conditions météorologiques satisfaisantes, présence de personnels suffisants, présence de moyens d'extinction et d'alerte...).

Dans toutes les autres situations, le brûlage de tous les déchets y compris ceux issus de travaux de jardinage ou d'entretien d'espaces verts est INTERDIT sur tout le département comme sur l'ensemble du territoire national.

Il est rappelé que toute personne qui provoque un incendie s'expose indépendamment de l'indemnisation des dommages engendrés, aux sanctions prévues par la loi en vigueur et engage sa responsabilité.

Le responsable de l'incendie peut également être tenu de rembourser les frais de lutte.

Pour plus de détails sur l'emploi du feu, vous trouverez les informations sur le site de la préfecture de l'Ardèche :

<http://www.ardeche.gouv.fr/la-reglementation-en-matiere-d-emploi-du-feu-de-a1841.html>

Pour tout renseignement particulier, vous pouvez contacter le service environnement de la direction départementale des territoires par courriel à ddt-se@ardeche.gouv.fr ou par téléphone au 04.75.66.70.91

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Il y va de la sécurité de tous -

Le Préfet

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Rancin', written over a horizontal line.

- MAIRES DU DÉPARTEMENT